

N° 4

Mai 2024

Magazine
de l'actualité municipale

La feuille de Chooz





Mairie de CHOOZ

1 place de l'Église
08600 CHOOZ
Tél. : 03 24 42 09 69

mairie@chooz.com
www.chooz.com

Horaires

du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 00
de 13 h 30 à 17 h 00
Fermé
le mercredi après-midi

Horaires de la POSTE

du lundi au vendredi
de 9 h 00 à 12 h 00
de 13 h 30 à 16 h 45
Fermé
le mercredi après-midi

Directeur de publication
Jean-Marie BARREDA

Rédaction
Commission Animation
Justine CHARDENAL
Didier JAPIN

Crédit photos
Mairie de Chooz
Caligrafik

Tirage
500 exemplaires
Imprimé sur du papier PEFC

Caligrafik

Conception graphique & réalisation
06 76 72 15 44
studio@caligrafik.com

Le MOT du Maire

Chères Calcéennes, chers Calcéens, chers administrés

Quelques mots pour illustrer l'action de l'équipe communale. Nous avons poursuivi le travail d'entretien et d'amélioration du patrimoine existant. Ainsi les locaux de l'école maternelle et ceux du bâtiment d'accueil des centres de loisirs ont vu l'arrivée de la climatisation. Les club-houses du tennis, du football, du poker club et le hall d'accueil des dojos et salle de danse ont été rafraîchis. La salle du complexe René Morlet a été reliftée.

L'étanchéité des cuves souterraines qui récupèrent l'eau du centre aéré et d'une partie de la mairie a été refaite et des pompes sont installées. Cette récupération d'eau sera utilisée pour l'arrosage des fleurs.

La plaine de jeux du Baty a été améliorée ajout d'un évier extérieur et mise en place de barbecues high-tech.

Les locaux adjacents à la maison de la chasse ont reçu une toiture neuve. Le lavoir et son garage voisin ont retrouvé une nouvelle jeunesse tout comme les fenêtres de l'école qui sont dans la même rue.

Le point d'orgue de ces travaux est bien sûr la remise à neuf et l'isolation de la toiture de la halle.

De nouveaux points d'eau ont été créés dans les bois. Le verger communal profite des soins prodigués par l'association qui l'a pris en mains. Je ne crois pas mentir en disant que nous avons le plus grand verger communal du département c'est dire le défi qu'a relevé l'association.

Les éclairages des 2 stades ont été rénovés et passés en LED, l'éclairage public à lui aussi été revu, il n'est plus commandé par un minitel!!! Il n'en reste pas moins que quelques dysfonctionnements subsistent nous nous attelons à y remédier.

Au-delà des travaux qui sont souvent ce qui se voit le plus dans un village, nous saluerons l'installation de Madame Chiesa comme orthophoniste, de Madame Cochaux comme coiffeuse et des sœurs Leroy à la tête d'un cabinet gestionnaire de payes. Bonne chance à elles. Autre fait marquant la mutualisation d'un policier municipal avec les communes de Ham/Meuse, Aubrives, Hierges et Foisches, je vous l'avais annoncé l'année passée, voilà chose faite.

Et puis il y a des choses qui se voient moins mais la municipalité, a, comme à son habitude tout au long de l'année, répondu présente suite à la sollicitation de nombreux jeunes afin de réaliser des stages dans nos services. De même que nous ouvrons, pas moins de 7 postes pour des emplois d'été. À ce propos, vous avez vu passer dans vos maisons 2 jeunes en charge de réaliser le recensement de la population il s'agissait de Clara Salière et de Maxim Brandibas. Le résultat est que nous sommes 856 âmes dans le village.

L'année 2024 sera riche en matière d'amélioration de la vie quotidienne des calcéens. C'est la voirie qui sera visée avec tout d'abord le raccordement du chemin des lapins au rond-point de la gendarmerie. Tout vient à point à qui sait attendre dirons-nous.



La réfection de l'accès au city stade, la route d'accès aux bennes à déchets viendront par la suite. Le parking face au stade devait faire partie du lot mais la nouvelle réglementation en matière de parking (panneaux photovoltaïques et bornes de recharge) nous fait prolonger la phase d'étude.

La Halle va s'agrandir afin qu'elle dispose de locaux techniques et d'une cuisine d'été. Ses abords seront stabilisés et accueilleront une statue en bronze à la gloire des maraîchères de CHOOZ.

L'accueil de la mairie va être modifié pour séparer les entrées de la mairie et de l'agence postale, l'accès à l'école communale sera refait à neuf.

D'autres projets ont un peu plus de peine à avancer. Notamment la sécurisation des trottoirs. En effet nous cherchons la meilleure solution pour remédier à l'inconfort de circulation sur les trottoirs de la rue Viénot principalement. Nous voudrions éviter de tout casser et refaire, mais si c'est la seule solution les riverains seront consultés. La révision de notre PLU se téléscopie avec les nouvelles lois qui concernent l'urbanisme, notamment la création du SCOT Nord Ardennes (Schéma de cohérence territoriale), la notion de ZAN (Zéro Artificialisation Nette), enfin, toutes ces injonctions qui nous amèneront inexorablement vers un PLUi (PLU intercommunal) en lieu et place de nos PLU communaux.

Je profite aussi de ce temps de parole pour vous faire part des actions que je mène en parallèle de mon mandat de maire de Chooz. J'ai, avec le député Cordier et le président Deckens, rencontré le cabinet de la ministre de la transition écolo-énergétique Pagner-Runacher pour lui signifier le soutien du territoire au programme nucléaire tout en expliquant que la commune de Chooz n'a sûrement pas le foncier disponible pour l'accueil de 2 centrales de type EPR. J'ai rencontré aussi, avec le président Deckens, le directeur EDF du nouveau parc nucléaire qui nous a laissés entrevoir que les sites d'implantation des 8 nouveaux EPR (au-delà des 6 déjà connus) pourraient être annoncés en 2026.

Je participe aux travaux de l'ARCICEN (association qui regroupe les communes d'accueil de centrales nucléaires) notre cheval de bataille actuel est de faire reconnaître nos communes comme des communes atypiques dans le sens où, à l'instar des communes balnéaires, elles sont équipées de manière surdimensionnée et que leur classement INSEE doit être revu. Ce qui, bien sûr, a pour but de revoir les dotations de l'état.

Il me semblait important que ces choses soient dites.

Mais jusque-là, nous ne parlons (enfin, je parle) que de choses sérieuses. Alors c'est quand qu'on s'amuse ou qu'on se divertit à Chooz. Eh bien c'est toute l'année! Grâce aux forces vives que sont nos associations, le comité des fêtes en tête. Je remercie ici les représentants des associations pour leur dévouement.

J'ai très certainement omis dans ce tableau l'une ou l'autre action menée, n'y voyez pas de pensée calculatrice de ma part et veuillez m'excuser le cas échéant.

Toute cette action communale je la dois aux équipes qui m'entourent. Le conseil municipal qui me fait confiance avec les adjoints qui font avancer les dossiers qui leur incombent. Je salue aussi le professionnalisme des agents territoriaux et autres agents contractuels qui font de leur mieux pour que le service aux usagers soit rendu tant pour la voirie que pour le foyer logements, les écoles, la décoration du village et les services administratifs. Cette action communale trouve aussi son efficacité dans le dialogue constructif gagnant/gagnant que nous avons instauré avec les prestataires de services qui nous entourent et je les en remercie.

En espérant que la lecture de ce bulletin municipal vous soit agréable, prenez soin de vous!

Votre Maire, Jean-Marie BARREDA



l'éco-pâturage

Dans sa volonté de préserver l'environnement et de promouvoir des pratiques durables, la municipalité a récemment mis en place un projet d'éco-pâturage en partenariat avec M. Tomassoni de la Bergerie des Bayamonts.

L'éco-pâturage permet de maintenir les espaces verts de la commune tout en respectant l'équilibre écologique.

La trentaine de brebis présente dans ces espaces se chargera du débroussaillage, évitant ainsi l'utilisation de machines et de produits chimiques. Cela contribuera à préserver la biodiversité locale et à réduire notre empreinte environnementale.

Deux sites sont pour le moment retenus : le terrain derrière le Cosec et le verger au-dessus des ateliers municipaux.

Récupérateur d'eau

Dans le cadre du développement durable, le CCAS accorde depuis mars 2023 une aide aux habitants de Chooz voulant s'équiper d'un récupérateur d'eau de pluie. L'achat d'un récupérateur d'eau permet, entre autres, d'avoir un geste écologique préservant les ressources en eau qui s'amenuisent d'année en année.



Copeaux de bois

En octobre 2023, une distribution de copeaux de bois a été proposée aux habitants de Chooz qui le souhaitent pour permettre de pailler leurs massifs.

Si vous le souhaitez, vous pouvez toujours vous inscrire pour bénéficier de votre big bag ou d'un second.



NOUVEAUX Barbecues

Installation de nouveaux barbecues en inox à l'aire de loisirs du Baty.



EXTENSION du local de chasse



Rénovation du garage destiné aux chasseurs et du local municipal à l'arrière.



Remplacement des huisseries des **Clubs Houses** du **Tennis** et du **Foot** afin de garantir une meilleure isolation et de réaliser des économies d'énergie.



ÉCLAIRAGES des terrains



Les éclairages des terrains de foot synthétique et honneur ont été remplacés par des éclairages à leds plus puissants et plus économes en énergie. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise SPIE CityNetworks.

La consommation électrique est divisée par 3.

Grâce à ce type d'éclairage, le stade est homologué en catégorie E5 (Régional et Départemental).



ÉCOLE



1. Installation de climatiseurs dans l'école maternelle.

2. Rénovation des huisseries du bâtiment de l'école élémentaire.

3. Rénovation complète d'une salle de l'étage dans le bâtiment de l'école élémentaire.



$A+B=C$

$2+2=4$

Entretien du Foyer résidence



Ponçage et lasure appliquée sur toutes les parties boisées extérieures du bâtiment (balcons, allées, mains courantes...).

Entretien du lavoir de la rue du Baty



Ponçage et lasure appliquée sur toutes les parties boisées du lavoir et du garage jouxtant celui-ci.

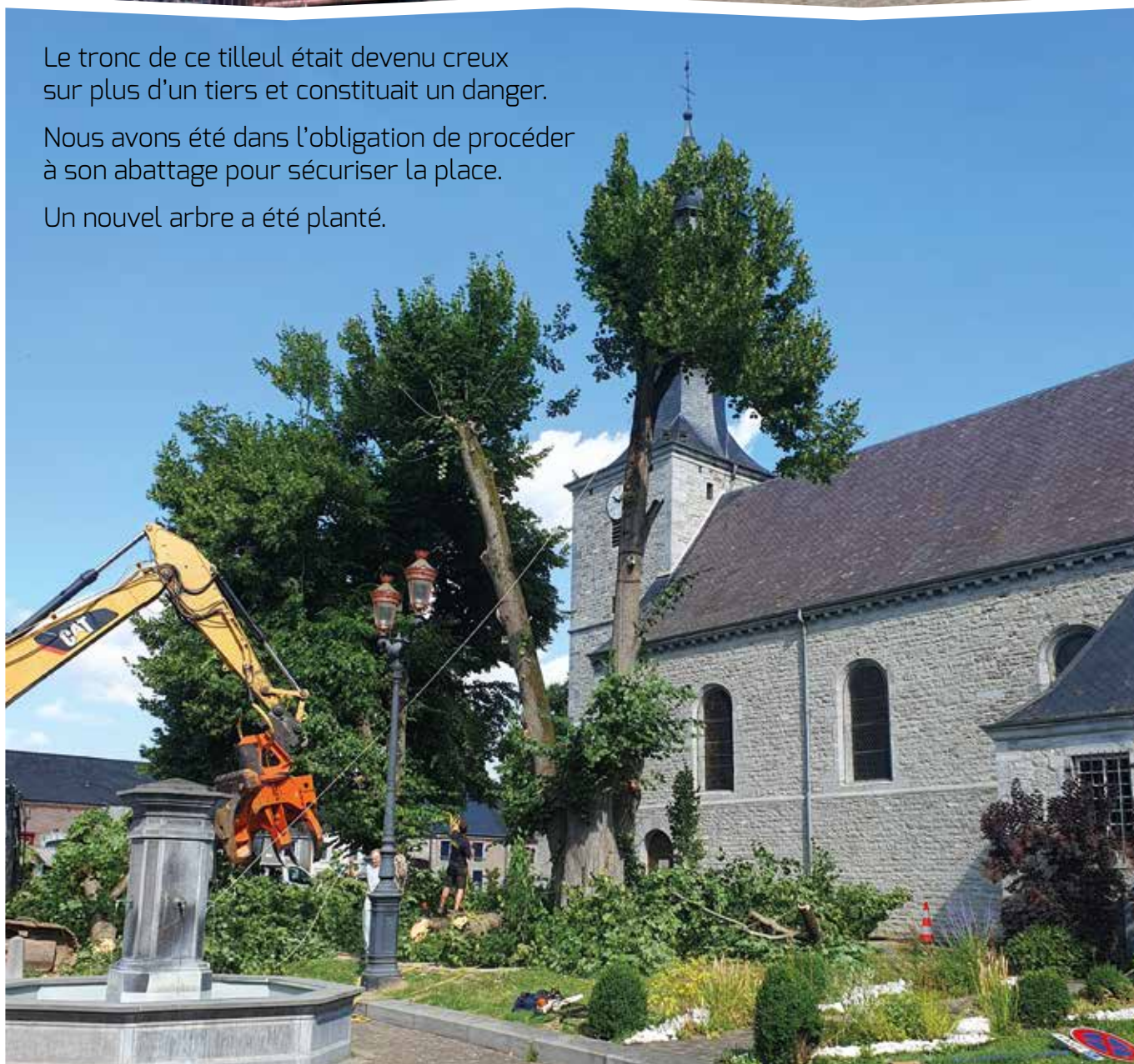
Sécurisation de la place de l'Église



Le tronc de ce tilleul était devenu creux sur plus d'un tiers et constituait un danger.

Nous avons été dans l'obligation de procéder à son abattage pour sécuriser la place.

Un nouvel arbre a été planté.



Nouvelle couverture pour la Halle



La structure des poutres d'origine de la Halle.



Nouvelle couverture terminée ainsi que sur le bâtiment annexe de la Halle.



1

1. La rue du château d'eau « Le Chemin des lapins »

Mise en circulation à double sens.

La route est maintenant raccordée au Rond-Point et ne donne plus sur la route d'accès du CNPE.



2. La Route d'accès à la gendarmerie

Création d'une vraie route d'accès à la gendarmerie par la route du cimetière.



3



3. La route du city « de l'école »

Élargissement du chemin d'accès et pose d'un revêtement en macadam.

4. Chemin de la Campagne « Hayaumet » : Remise en état du chemin menant aux bennes à déchets verts.



PROJET statue de maraîchère

Une fois les travaux de la Halle et notamment le parking terminés, une statue de maraîchère viendra compléter le décor.

En effet, en mémoire des maraîchères de Chooz, une statue en bronze à taille réelle sera positionnée entre la mairie et le centre de loisirs.

Elle sera créée par le sculpteur M. Mellinger Denis et coulée par la fonderie d'art d'Huguenin.

PROJET sculpture d'un cerf

Mise en place
d'une silhouette de cerf
sur les Roches.

Nous avons obtenu
l'autorisation de la préfecture
pour réaliser ce projet.





Installation d'une bulle à verre

pour les particuliers sur le côté de la Halle.

Remplacement du serveur pour le Canal Local

Le matériel et la version du serveur dataient de 2016.

Il était nécessaire de remplacer le matériel devenu obsolète afin de garantir la diffusion du Canal Local.



Achat d'une scène mobile

L'ancien podium devenant trop vieux, une nouvelle scène mobile plus pratique a été achetée pour faciliter le montage.

Les communes de Foisches, Ham-sur-Meuse, Aubrives et Rancennes ont participé à cet achat.





Comme vous le savez déjà, notre police municipale s'est agrandie. En effet, depuis cet été, M^{me} Calvello Christelle a pris son poste dans le cadre de la mutualisation avec les communes voisines d'Aubrives, de Foisches, d'Ham-sur-Meuse et de Hierges.

M^{me} Calvello a plusieurs missions au sein de ces communes dont notamment la sécurisation du pôle scolaire d'Aubrives, la patrouille dans l'ensemble des villages pour prévenir les différentes incivilités des villageois, la rédaction des arrêtés municipaux...

Elle sera également disponible pour les Calcéens lors des manifestations pour épauler M. Luron mais aussi pour le remplacer dans ses missions lors de ses absences.



Rappelons que nos deux policiers municipaux sont assermentés et agréés, ce qui leur permet de constater et de verbaliser en cas d'infraction.

POUR RAPPEL

M. LURON :
06 14 01 06 04

M^{me} CALVELLO :
06 79 82 79 80

Le service floral



Le service floral met à l'honneur chaque saison avec ses créations. Des créations en bois sont découpées puis peintes entièrement à la main afin de colorer et d'égayer les rues du village pour le plus grand plaisir des petits mais aussi des grands.

Cet été, de nombreux insectes qui ont pris place dans le village.

Pour **Halloween**, de nombreuses compositions de légumes, bottes de paille et autres ont été magnifiquement confectionnées.



LA MAIRIE DE CHOOZ : UN TREMPLIN POUR LA JEUNESSE

Les emplois saisonniers

Chaque année durant les grandes vacances, la Mairie de Chooz emploie une dizaine de jeunes du village dans ses différents services. Cela permet aux jeunes de découvrir le monde du travail, de se faire une expérience professionnelle et cela leur permet de financer aussi différents projets.

Les agents recenseurs

La Mairie a choisi de faire confiance à 2 Jeunes du Village afin d'effectuer le recensement de la population.

Maxime et Clara sont ainsi passés dans chaque foyer afin de vous aider à compléter les différents formulaires.





La saison de **Noël** n'a pas échappé à l'embellissement avec ses multiples pains d'épices, sapins, cannes à sucre géantes et autres sucreries.

Pour **Pâques**, de nombreux lapins, carottes, cocottes et œufs ont été dispersés dans le village.

Un magnifique décor a pris place sur la place pour permettre aux petits et grands de faire une photo souvenir.

Contrats d'alternance

Mélodie Leroy (18 ans) termine son CAP petite Enfance. Elle est en poste à l'école maternelle.

Julien KRAUS (18 ans) prépare un BP Aménagements paysagers. Il est en poste au service technique.

Nous avons accueilli **Antoine** au service technique en 2021 et 2022. Il a obtenu son CAP Jardinier Paysagiste

Emma a travaillé au service Informatique durant l'année scolaire 2022-2023. Elle a obtenu sa licence en communication et poursuit actuellement son cursus scolaire en Master1 dans une structure à Reims.



Audrey **coiffure**

Audrey Cochaux a repris le salon de coiffure situé rue Janson depuis le mois de janvier.

On y retrouve également Maeva qui propose un service esthétique dans le salon (onglerie, maquillage...).

Les horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9 h00 à 12h00 et
de 14h00 à 18h30

Samedi de 9h00 à 17h00

Fermeture le mercredi



Le salon fonctionne sur RDV au **06 26 84 62 41**

Nutri Tonic **Harmonie**

Libérez-vous de vos kilos émotionnels, des compulsions alimentaires et du poids qui s'accumule dans votre vie!

Retrouvez la légèreté dans votre corps et dans votre tête ainsi qu'une belle estime de vous-même!

Épanouissez-vous et profitez pleinement de votre vie, grâce à ma méthode unique Stéphanie.NTH, sans régime restrictif, pour dévoiler votre puissance féminine en incarnant le corps dont vous rêvez!

Mes accompagnements, en visio et/ou en présentiel se composent de séances de libération des blocages, de consultations nutritionnelles et de séances d'hypnose.

Pour plus d'informations, je vous invite à vous rendre sur ma page  : **Nutri Tonic Harmonie**

Au plaisir de prendre soin de vous

Tél. : 07 77 16 39 81

stephanie@nutri-tonic-harmonie.com

www.nutri-tonic-harmonie.com

21 rue du Moulin - 08600 Chooz



Stéphanie Cordary

Dététicienne Nutritionniste
Experte
en libération des blocages
Praticienne en hypnose



Le cabinet d'orthophonie



Antinéa Chiesa a installé son cabinet d'orthophonie à l'intérieur du Foyer-Résidence depuis janvier 2024.

Antinéa reçoit les enfants et les adultes directement à son cabinet et se déplace également au domicile de ses patients.

Vous pouvez la contacter au **07 68 44 90 35**

Guidée



C'est en décembre 2023 que les 2 sœurs LEROY (Émilie et Élodie), originaires depuis toujours de CHOOZ, ont décidé de se lancer dans une nouvelle aventure professionnelle, celle de créer leur cabinet de gestion de la paie et du social : GUIDÉE.

Toutes deux issues du secteur de l'industrie et plus précisément comptables et gestionnaires des ressources humaines dans les sociétés : TERUEL (chaudronnerie, découpe laser) pour Élodie et

Chooz Techni Finition (traitement de surface) pour Émilie, elles se sont spécialisées dans le domaine de la gestion de la paie et du social – domaine qui les attire particulièrement.

Au cœur du bon fonctionnement des entreprises, la gestion de la paie est en permanence soumise aux évolutions de la réglementation ainsi que du cadre conventionnel. Ceci implique pour les entreprises d'assurer une veille légale afin d'assurer la « conformité-paie ».

Élodie et Émilie exercent donc leur activité dans les bureaux de La Halle au 7 rue Janson.

Contacts :

Tél. : **07 44 97 17 40**

emilie.guidée@chooz.com

elodie.guidée@chooz.com

Moments conviviaux

Comme l'année précédente, un **barbecue**, organisé dans l'enceinte même des ateliers, a offert un moment de partage et d'échange au-delà des relations professionnelles habituelles.

Ce genre d'initiative contribue à créer un esprit d'équipe et une meilleure compréhension mutuelle entre les différents acteurs de la vie municipale, favorisant ainsi une ambiance de travail plus agréable et efficace.



Août 2023



Janvier 2024

La tradition de partager une **galette des rois** entre élus et employés communaux symbolise un moment de convivialité et d'unité au sein de la collectivité.



Zoom sur certaines Animations



Séjour Neige 2023

43 enfants ont participé au séjour Neige à Spinga en Italie durant le mois de février.

Bonne humeur, soleil et ski étaient au rendez-vous!



CIRCUIT
DES
ARDENNES



En 2023, Chooz a encore eu le privilège d'être village départ lors de la 48^e édition du circuit des Ardennes.



Commémoration du 8 mai 2023
avec dépôts de gerbes aux monuments aux morts



Grosse réussite pour la Fête de la Musique 2023
qui s'est déroulée place de l'église sous le soleil



Commémoration du 14 juillet 2023
avec dépôts de gerbes aux monuments aux morts

La fête de Chooz



Soirée DJ du vendredi soir à la Halle

Concert du
dimanche après-midi
à la Halle
avec un groupe cover de
Jean-Jacques GOLDMAN



Concert du samedi soir à la Halle avec un groupe cover de Queen



Le 7 septembre 2023

Commémoration de la **libération des communes du Canton de Givet** durant la seconde guerre mondiale.

Commémoration mutualisée avec les communes de Chooz/Givet/Fromelennes.

Dépôts de gerbes aux monuments aux morts suivis d'un discours en présence de Monsieur le député Pierre Cordier et de Monsieur le Sénateur Marc Laménie.





Le 7 novembre 2023

Prise de commandement du PSPG

1 Le capitaine Fabrice Wilhelm a pris officiellement le commandement du peloton de surveillance et de protection de la gendarmerie, l'unité qui veille sur la centrale nucléaire de Chooz.

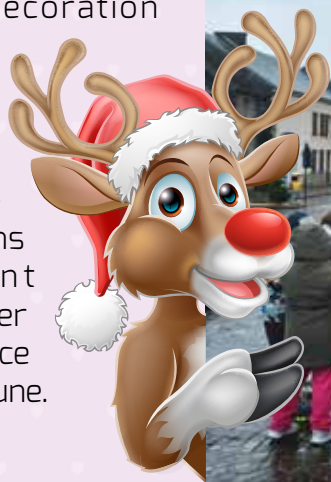
2 Cérémonie en présence de nombreux élus ainsi que Monsieur le sénateur Marc Laménie.

3 Cérémonie place de l'église avec levée des couleurs.



Les enfants de l'école de Chooz ont été conviés à participer à la décoration du sapin de Noël installé sur la place.

Ils ont confectionné des décorations de Noël et sont venus les accrocher avec l'aide du service floral de la commune.



La patinoire installée pour le marché de Noël a été mise à la disposition de l'école de Chooz une après-midi entière.

Les enfants des différentes classes ont pu ainsi découvrir et profiter de la glisse sur patins à glace.



Le réveillon du Nouvel An a eu lieu au complexe polyvalent. L'équipe du comité des fêtes s'est une nouvelle fois dépassée pour rendre ce moment inoubliable.



Le 5 janvier 2024 a eu lieu la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire au complexe polyvalent en présence de nombreux élus et Calcéens.





1 REPAS des anciens

Le traditionnel repas des anciens a eu lieu le deuxième dimanche d'octobre à la salle René Morlet.

Le maire et les membres du CCAS ont été heureux d'accueillir plus de 100 personnes, un nombre qui augmente chaque année, autour d'un bon repas et d'une ambiance guinguette avec une décoration entièrement réalisée par nos agents municipaux que nous remercions.

Ce moment de partage, gourmand et convivial, toujours très attendu, s'est

terminé sur le son des classiques interprétés par le Duo Nostalgie.

2 VOYAGE à Aix les Bains 2023

74 Anciens ont participé au voyage annuel, qui cette année, leur a fait découvrir Aix-les-Bains et ses environs du 3 au 10 juin 2023

Un programme riche et varié leur a été proposé comme la visite guidée en train de Genève, la découverte d'Yvoire et de ses jardins ou

encore de la détente au lac du Bourget...

Croisière CHARLEMONT

Les Anciens ont pu participer à une croisière repas à bord du bateau « Le Charlemagne » les 18 et 25 août 2023. Ils étaient 51 à pouvoir déguster un repas du terroir en contemplant les méandres de la Meuse.





4



3

3 Le COLIS des Anciens

Comme chaque année, les services municipaux ont distribué aux Anciens le colis de fin d'année composé de produits gourmands et régionaux ainsi que de « chèque-cadeau la pointe » favorisant le commerce local.

intergénérationnel. Les enfants de maternelle de l'école de Chooz et une cinquantaine de nos anciens ayant répondu à l'invitation se sont retrouvés pour un après-midi spécial galette des rois.

À la fin de ce moment de découverte des uns et des autres, les enfants nous ont offert une magnifique chanson.

4 La GALETTE intergénérationnelle

La convivialité et le partage se sont poursuivis début janvier autour d'un goûter

Tous nous ont exprimé leur envie de se revoir ! À très bientôt pour de nouveaux beaux moments de partage...

2





- | | | |
|---|-----------------------|-------------------------|
| 1 Vé lahaut | 11 Le bout du village | 21 « Le banc » |
| 2 Les pavios | 12 La Hayaumet | 22 Ile d'aviette |
| 3 Mission | 13 Les basses | 23 Le champ des oiseaux |
| 4 L'atchenêt | 14 Le tourniquet | 24 Foïne |
| 5 Les zédos | 15 Les plonsois | 25 La carrière |
| 6 Gistrois | 16 La bruyère | 26 La mairie |
| 7 L'tchiene | 17 Le passage d'eau | 27 Le Klumiat |
| 8 Sous l'tchiene | 18 Le gros arbre | |
| 9 L'orsir (osier) | 19 Champ d'aviation | |
| 10 Les montants de la campagne de Craix | 20 Le gréviat | |

février 2023 à mai 2024

Naissances

AUCOMPTE Ezra né le 7 juin 2023 à Dinant
 PRATZ Élise née le 19 juin 2023 à Dinant
 GORGE Lina née le 3 juillet 2023 à Dinant
 DONCKERS Céleste née le 17 juillet 2023 à Charleville-Mézières
 VERHULST Elya née le 27 juillet 2023 à Dinant
 CHERIFI Romy née le 7 août 2023 à Dinant
 CHIESA Édouard né le 8 août 2023 à Charleville-Mézières
 GASPARD Lucie née le 8 septembre 2023 à Dinant
 NIVOIT Ava née le 21 octobre 2023 à Dinant
 RICHARD Myriam née le 27 novembre 2023 à Dinant
 POTTIER Ezio né le 18 décembre 2023 à Dinant
 SERVAIS Ezio né le 22 janvier 2024 à Dinant
 CATTET Charles né le 28 février 2024 à Charleville-Mézières
 LEPIECE Louise née le 25 mars 2024 à Dinant
 DEMISSY Émil né le 6 mai 2024 à Dinant



Mariages

NÉANT

Décès

KANDI Menana née ZIDANE décédée le 31 mars 2023
 DA SILVA Jean-Claude décédé le 13 septembre 2023
 MERIELLE Denise née RIVOELLANT décédée le 1^{er} juillet 2023
 GROSBOS Bernard décédé le 26 juillet 2023
 DUMONCEAU Bernadette née COUTIER décédée le 2 janvier 2024
 MASSART Christian décédé le 23 janvier 2024
 LEAL Nicole née FLEURY décédée le 22 avril 2024
 COPPE Josette née CABOURDIN décédée le 14 mai 2024



Afin de respecter le droit aux données personnelles, faites-nous savoir si vous ne souhaitez pas apparaître dans l'état civil présenté sur le bulletin municipal

Arrêté à la date du 31/05 /2024



CHOOZ
village numérique